

**N° HAB/2021/74****Département de l'Yonne****Communauté de Communes  
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>Date de convocation :</b>	30 septembre 2021	<b>Nombre de conseillers communaux</b> Effectif légal : <b>50</b> En exercice : <b>49</b> Présents : <b>35</b> Votants : <b>49</b>
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	30 septembre 2021	

**Séance du 6 octobre 2021**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 6 octobre deux mille vingt et un à vingt heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRECARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN

**ETAIENT ABSENTS :**

M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD  
M. Marc FAYADAT, procuration à M. Jean-Pierre BARRET  
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY  
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à Mme Laurence MARCHAND  
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Yves MESNY  
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ  
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Éric APFFEL  
Mme Murielle LE ROY, procuration à M. Nicolas SORET  
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, procuration à Mme Frédérique COLAS  
Mme Elisabeth LEFEVRE, procuration à Mme Catherine DECUYPER  
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY  
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER  
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Guy BOURRAS  
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, procuration à M. Bruno JAN

**SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**

**Objet : Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour le suivi et l'animation d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) et d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**

HAB/2021/74

Conseil communautaire du  
6 octobre 2021

**Objet : Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour le suivi et l'animation d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) et d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**

Pour mener à bien le PIG et l'OPAH-RU qui viennent d'être validés, il est indispensable de mettre en concurrence les opérateurs économiques par le biais d'une consultation, en vue de conclure un marché, qui prendra effet en janvier 2022, pour une durée de 5 ans ferme.

Le marché prendra la forme d'un marché ordinaire, pour le suivi animation du PIG d'une part et pour le suivi/animation de l'OPAH-RU d'autre part. Les prestations seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire, d'une part, et de prix unitaires en fonction des quantités réellement exécutées, d'autre part.

La valeur estimée du besoin s'élevant à 1 050 000 € HT, et étant supérieure au seuil de procédure formalisée applicable aux marchés publics de services, la Communauté de Communes doit lancer une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 25 et 67 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Vu** la réunion du bureau communautaire et de la conférence des maires en date du 27/09/2021,

**Vu** l'exposé du Président,

**Le conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à lancer une consultation pour le suivi/animation du PIG et de l'OPAH-RU sous la forme d'un appel d'offres ouvert,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires au lancement et au déroulement de la consultation,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché en découlant et toutes les pièces annexes, suivant l'avis de la Commission d'Appel d'offres.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les éventuels avenants découlant de ce marché,
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget de la CCJ sur l'exercice 2022 et suivant.



Pour copie conforme,  
Le Président

Nicolas SORET

